

SOMMAIRE :

Page 1 : Édito

Page 2 et 3 : Elections
professionnelles

Pages 4 à 6 : Brèves



« dialogue social » : mensonge et opacité

Un CTL s'est tenu le 4 octobre 2018 en deuxième convocation (nous avons boycotté la 1ère).

Lors des questions diverses, nous avons interrogé les représentants de l'administration sur la fusion des SPF dans le département.

Les agents des deux SPF de Rethel nous avaient signalé que des notaires leur avait annoncé la fusion des SPF, et donc la fermeture des deux SPF de Rethel, pour le 1^{er} septembre 2019.

Nous avons donc demandé à l'adjoint de la directrice, celle-ci étant absente lors du CT, et au directeur du pôle pilotage et ressources, si cette « rumeur » était fondée.

Ils nous ont tous les deux affirmés que rien n'était prévu ! L'adjoint de la directrice allant même jusqu'à nous dire : « on vient de nommer un nouveau chef de service, ce n'est pas pour fermer dans un an ». On a bien entendu insisté, leur faisant confirmer que rien d'autre que les fermetures de trésoreries déjà annoncées n'était envisagé.

Ils se sont montrés aussi convaincant que possible... autant dire qu'on ne les a pas crus.

Et on avait bien raison de ne pas les croire puisque l'annonce de la fusion des SPF et la création d'un SPFE départemental est tombée juste après. Celle-ci aura donc lieu au 12 novembre 2019...

Deux hypothèses :

– soit les deux membres de la direction présents au CTL n'étaient vraiment pas au courant, et là c'est tout de même étonnant que les notaires aient été mieux informés. De là à penser que la communication au 1^{er} étage de la direction ressemble au dialogue social à la DGFIP...

– soit les deux membres de la direction présents au CTL savaient que la fusion des SPF aurait lieu en 2019, et là on voit bien l'état du dialogue social à la DDFIP 08 : transparence et honnêteté...

À travers ce mensonge aux représentants du personnel, c'est à l'ensemble des agents des Ardennes que la direction ment.

La direction nous croit plus naïfs qu'on ne l'est, on s'en remettra, mais en faisant ça, elle méprise le dialogue social et l'ensemble des collègues ardennais.

Pire encore, elle méprise les collègues des SPF auxquels elle a affirmé que rien n'était prévu.

Et on entend déjà la même direction s'offusquer de nos propos et prétendre que jamais elle ne méprisera les agents, ses représentants ou le dialogue social...

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 : C'EST PARTI !

Depuis le 29 octobre 2018, l'ensemble des agents de la DGFIP ont reçu par email ou par courrier postal leur lien d'accès au site du vote en ligne pour ouvrir leur compte et créer leur mot de passe.

À ce stade, il est important de se connecter dès que possible en utilisant le lien reçu dans le message personnalisé ou en se connectant sur le site : « <https://mef2018.jevoteenligne.fr/> » en copiant ce lien dans la barre de navigation (URL)

Les indispensables pour ouvrir son compte et créer son de passe :

- se munir de son identifiant (email-professionnel)
- se munir de son numéro de sécurité social complet (avec la clé)
- préparer son mot de passe (12 à 18 caractères)

Lors de l'ouverture de votre compte, vous avez la possibilité de mettre votre email personnel (**recommandé**) pour ne rien rater des informations sur le déroulé de la campagne de vote et pour pouvoir retrouver vos identifiants sans passer par votre ordinateur professionnel. **Vous recevrez également tous les messages liés au vote en ligne sur votre email professionnel.**

Une fois l'ouverture du compte fait, contrôler :

- **votre identité**
- **votre grade**
- **les scrutins pour lesquels vous votez**

Si vous êtes cadre A, B et C (hors les géomètres, les agents techniques, les berkanis et les contractuels),

vous devez voter pour 5 commissions :

- **CTM – CTR – CAPN** (A n°4, B n°6 ou C n°7) – **CTL - CAPL** (A n°1, B n°2 ou C n°3)

Si vous êtes A+ (IDIV à AGFIP), B géomètre, Agent technique ou Berkani,

vous devez voter pour 4 commissions :

- **CTM – CTR – CAPN** (A⁺ n°1 à 3, B géo n°5, Agent Tech n° 8 et CCP pour les Berkanis) – **CTL**
(pas de vote pour les CAPL)

Si vous êtes apprentis vous devez voter pour 3 commissions :

- **CTM, CTR et CTL**

Vos Candidats Solidaires finances publiques pour les scrutins locaux :

CTL (6 sièges donc 12 candidats titulaires/suppléants)

Damien Neveux	SPFE Charleville-Mézières
Martine Bally	Direction
Stephen Mathey	CDIF Charleville-Mézières
Béatrice Petit	Direction
Carole Janson	Trésorerie de Vouziers
Isabelle Petit	SPF 2 Charleville-Mézières
Cindy Chamereau-Locatelli	SIP-E de Sedan
Eric Pinchon	SIP de Charleville-Mézières
Valérie Beauchet	SIP-E de Sedan
Catherine Prieur	PRS
Nicolas Renou	PCE
Lysiane Meyer	Trésorerie de Rethel

CAPL1 (inspecteurs) : 2 sièges

Martine Bally	Direction
Béatrice Petit	Direction
Angélique Grifti	PCE
François Thierus	Trésorerie de Rethel

CAPL2 (contrôleurs) : 1 siège par grade mais le scrutin se fait sur la liste complète.

Isabelle Petit (contrôleuse principale)	SPF 2 Charleville-Mézières
Damien Neveux (contrôleur principal)	SPFE Charleville-Mézières
Lysiane Meyer (contrôleuse 1ère classe)	Trésorerie de Rethel
Frédérique Gilmaire (contrôleuse 1ère classe)	Direction
Nicolas Renou (contrôleur 2ème classe)	PCE
Cindy Chamereau-Locatelli (contrôleuse 2ème classe)	SIP-E de Sedan

CAPL3 (agents administratifs) : 1 siège par grade mais le scrutin se fait sur la liste complète

Eric Pinchon (AAP 1ère classe)	SIP de Charleville-Mézières
Katia Perlot (AAP 1ère classe)	SIP de Charleville-Mézières
Carole Janson (AAP 2ème classe)	Trésorerie de Vouziers
Alexandra Aubert (AAP 2ème classe)	SIP de Charleville-Mézières

Il n'y a plus d'agents administratifs des finances publiques dans le département, donc pas de siège à pourvoir dans ce grade.

Solidaires finances publiques présente des listes complètes, dans tous les grades.
Nous remercions tous les collègues qui ont accepté d'être candidats sur nos listes.

**EN LOCAL OU EN NATIONAL LE BON BULLETIN C EST LE BULETTIN
« SOLIDAIRES »**

ASR 2019 :

Ca y est, c'est tombé : les trésoreries d'Asfeld et de Renwez fermeront au 1^{er} janvier 2019 et comme nous vous le disions dans l'Édito, la fusion des SPF aura lieu en fin d'année 2019 (le 12 novembre et peut être même avant dans les faits si la direction veut « coller » au mouvement de mutation).

La trésorerie de Grandpré ne fermera pas, sauvez par des considérations sans doute plus politiques que par le sens du service public ou l'intérêt des personnels...

Nous nous sommes déjà exprimés sur ces fermetures, nous ne reviendrons pas dessus plus longuement mais tout ça n'augure rien de bon pour l'avenir des services du département.



L'action locale paie

Les collègues de la trésorerie de l'hôpital de Charleville-Mézières, en sous-effectif, et n'en pouvant plus de cette situation, ont décidé de se battre.

Ils nous ont alerté et nous avons relayé leur ras le bol auprès de la direction, leur annonçant qu'ils étaient prêts à montrer leur mécontentement de façon bien plus ferme.

Avec notre soutien, ils ont rédigé un courrier adressé à la direction pour exprimer leur ras le bol, leurs difficultés et leurs revendications.

Ils étaient prêts à aller plus loin, jusqu'à la grève, pour se faire enfin entendre.

Ce courrier, signé par une écrasante majorité des agents de la trésorerie a été remis lors du dernier CTL à la direction.

Peu ravie de cette initiative inédite dans le département mais bien obligée de répondre, la direction a annoncé l'arrivée d'un agent en novembre dans le poste, qui vient s'ajouter au collègue finalement arrivé en septembre.


Ce n'est sans doute pas suffisant pour compenser les départs non remplacés depuis 2 ans ou couvrir tous les besoins du service, mais il est évident qu'aucun renfort n'aurait été envoyé si l'alerte n'avait pas été donnée... preuve, s'il en faut, que la résignation n'est jamais une solution et que l'action paie !

L'hiver sera chaud ?

À l'automne, reviennent souvent, comme les feuilles mortes, certains petits rituels pour bien préparer l'hiver.

Pour prendre la température, la DG a instauré depuis quelques années, sous des noms un peu variables (on en est à « observatoire interne », ça fait moins prise de température que baromètre social), un sondage à destination de ses agents.

Cet automne, pour la 1^{ère} fois, une question s'est glissée insidieusement dans « l'observatoire interne » :



SG
Secrétariat général

Estimez-vous que les agents autour de vous seraient prêts à participer à des actions revendicatives (grève, manifestation) ?

davantage que les mois précédents

moins que les mois précédents

ni plus ni moins

ne sait pas

Sur cette question, seuls des résultats d'ensemble aux niveaux du ministère et de la direction seront analysés, comme lorsque l'Observatoire interne était réalisé par téléphone.

Alors là pour une prise de température, c'est une prise de température !

La DG aurait-elle peur d'un coup de chaud ?

La réponse « espère » n'ayant pas été proposée, j'ai répondu « ne sait pas ».

Mots croisés

Solution des mots croisés du numéro 75

Définitions

- 1 – Il en manque dans sa présentation
- 2 – Sa mise en œuvre en est un qui vient du plus haut niveau
- 3 – Il faut l'être pour n'accepter aucune contradiction
- 4 – Ce nouveau dispositif le deviendra-t-il?
- 5 – Elle est au cœur du dispositif du PAS
- 6 – Est-elle inutile puisqu'en voie de disparition
- 7 – a) N'en n'attendez pas à son sujet
b) Gésir est son origine: ajoutez « ci » et vous aurez l'avenir de la DGFIP
- 8 – Avec ou sans, personne n'échappera à son filet destructeur
- 9 – La technique du bonbon ne lui sied pas
- 10 – Elle est celle qui répond à la question du « qu'est- ce- que »

	6	7	8	9	10					
1	P	E	D	A	G	O	G	I	E	
2	R		E						S	
3	O	R	D	R	E		E		S	
4	X		I		N		N		E	
5	I	N	T	O	L	E	R	A	N	T
6	M				A		O		C	
7	I	N	G	E	R	A	B	L	E	
8	T		I		M		E			
9	E	N	T	R	E	P	R	I	S	E

Grève du 9 octobre 2018 :

Dans les Ardennes, ce sont 77 agents qui étaient en grève ce jour-là.

Ça représente un taux d'au moins 19,4 % sur l'ensemble des agents.

Mais le taux est plus élevé en réalité puisque le taux de grève est calculé sur les agents devant être présents, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas malades, en formation ou en congé.

Nous n'avons pas le taux exact puisque la DG a demandé aux directions locales d'appliquer une procédure de recensement allégée : recensement uniquement des grévistes et pas des agents devant être présents par les chefs de service, le taux est recalculé au niveau national a posteriori.

Quoi qu'il en soit, les grévistes dans les Ardennes étaient deux fois plus nombreux qu'au niveau national...

*Je suis né pour te connaître Pour te nommer :
LIBERTE »*

Paul Eluard

